

déjà, Dieu merci ! largement répandu dans cette ville, en vue d'exciter les bons Vénitiens à faire profession de la sainte Règle, il y aura, pour mieux faire connaître celle-ci, des conférences données dans les diverses églises par différents prédicateurs. C'est pourquoi je prie MM. les Curés de pousser les fidèles à se rendre à ces religieuses assemblées, *pour répondre ensuite en grand nombre à l'appel du Souverain Pontife*.....

Faites-vous donc inscrire dans le Tiers-Ordre, et tandis que le matérialisme nous inonde comme un barbare envahisseur, l'imitation de Jésus-Christ nous affranchira de son esclavage ; — tandis que le blasphème amoncelle sur nos têtes des nuages chargés de la colère céleste, la prière des humbles et des pénitents nous rendra Dieu propice et favorable ; — tandis que la corruption des mœurs est la ruine de la famille et la perte de la société, la pureté contribuera merveilleusement à sauver l'une et l'autre. »

Une étude tant soit peu attentive du Tiers-Ordre, N. T. C. F., démontre facilement qu'il est une participation réelle à la vie religieuse.

Le religieux enchaîne en lui la triple concupiscence par les trois vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, et donne ainsi à son âme une complète liberté pour le bien. Le tertiaire ne contracte pas les mêmes liens ; il n'y a pas chez lui de vœu, ni d'obligation sous peine de péché : aussi la liberté sera moins grande. Mais il pratique des vertus correspondantes aux vœux de religion : ce sont les vertus de détachement, d'humilité et de mortification, qui constituent son esprit propre.

Le détachement s'exerce vis-à-vis du monde, que Jésus-Christ a maudit, et qui entoure les chrétiens de ses mille séductions. Le tertiaire renonce au luxe, aux vanités et aux divertissements des mondains.

L'humilité se traduit par l'obéissance, qui est l'un des traits caractéristiques des disciples du Sauveur. Le tertiaire, dit la Règle, aura une soumission éprouvée envers l'Eglise romaine et le Siège Apostolique. Cette humilité se manifeste encore par une grande bienveillance envers le prochain, par le soin des pauvres, et par un zèle particulier pour l'apaisement des discordes.

La mortification impose au Tertiaire la sobriété dans le boire et le manger, l'observance de certains jeûnes et de certaines abstinences suivant ses forces, afin que la chair, ce grand ennemi de la dignité humaine, soit constamment tenue en respect.

Ces engagements, qui ne semblent guère dépasser les obligations de

tout chrétien évangélique. Si ce n'est sérieusement constaté dans l

Le Tiers-Ordre console dans les faiblesses, tain vers la c meilleur, sur l'ordre par u vieillard puis goût des bie dans ses sai milieu de se dans ses resc tention en to un juste tem contre un gu Fraternité es la menacent

C'est donc ouvre ses po embrasse tou de vie, pourv tienne. Il sai s'accommode Ainsi l'a voulu Filius du mo sans en altéré

C'est encoi lui assurer un couvrir de to ceux qui se f Pontife Grég de tourner en cet Ordre, éta bon ni utile, e